



EXTERNALISATION DES DROITS DE VISITE MEDIATISES – RENFORCEMENT DE L’OFFRE EXISTANTE – NOUVELLES IMPLANTATIONS TERRITORIALES

DANS LE CADRE DE LA REPONSE FAVORABLE OBTENUE SUITE AU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A L’EXTERNALISATION DES DROITS DE VISITE MEDIATISES, L’ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L’ENFANCE ET DE LA FAMILLE RECRUTE

**DES INTERVENANTS EN ESPACE DE RENCONTRE
Éducateurs spécialisés - Assistants de Service Social**

A pourvoir : Octobre 2021

PRESENTATION GENERALE DE L’ETABLISSEMENT PUBLIC DEPARTEMENTAL DE L’ENFANCE ET DE LA FAMILLE (EPDEF)

Institué par le Département du Pas-de-Calais en 1990, l'Etablissement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (E.P.D.E.F), employant près de 400 professionnels, se compose d'un ensemble de structures, d'établissements et de prestations au service des enfants et des familles du département du Pas-de-Calais.

L'EPDEF appartient à la catégorie des établissements sociaux et médico-sociaux publics dont le personnel relève par principe de la fonction publique hospitalière.

Initialement inscrit dans le seul champ de la protection de l'enfance, l'EPDEF s'est construit par adjonctions successives de diverses structures préexistantes. Le développement de l'établissement s'est ensuite traduit par un élargissement de son offre de service tendant à y imprimer une visée préventive affirmée. De proche en proche, une multitude de prestations est venue enrichir le panel d'interventions proposé par l'EPDEF (AEMO, village famille, DAF...) dépassant par là même le cadre exclusif de la protection de l'enfance (médiation familiale, espaces rencontres JAF, crèches, ludothèque...).

Attaché aux valeurs du service public, l'établissement se veut être porteur de solutions face aux besoins, y compris les plus sensibles, relevant des politiques de l'enfance et de la famille en vigueur au sein du département. Culture partenariale, dynamique adaptative et continuité de service apparaissent comme des composantes essentielles du fonctionnement institutionnel.

PRESENTATION GENERALE DU POLE SOUTIEN A LA PARENTALITE ET INTERVENTION A DOMICILE (POLE SPID)

Le Pôle de Soutien à la Parentalité et d'intervention à domicile s'est construit structurellement à partir des réflexions menées au sein de l'Établissement. Il est donc l'aboutissement d'une démarche interne réfléchie avec la volonté de mettre en synergie différents services autour d'un plateau technique spécialisé offrant de nombreuses prestations dans l'intérêt des enfants et des familles en garantissant le respect, l'identité et les modes d'intervention de chacun d'entre eux.

En effet, les différents services constituant dorénavant le pôle, présentent des spécificités provenant du cadre réglementaire d'intervention : la protection de l'enfance en danger, la protection judiciaire de la jeunesse, ou des dispositifs de droit commun tels que la prévention et la parentalité. La richesse de ces dispositifs se traduit également dans la pluralité des sources de financement qui nécessite une organisation administrative et financière rigoureuse. L'équilibre subtil consiste donc à maintenir les identités, tout en favorisant les complémentarités et en développant une dynamique transversale pour enrichir les outils d'intervention auprès des enfants et des familles.

Le Pôle SPID intervient sur 6 territoires administratifs du Département qui en compte 9. Il intervient le plus précocement possible à travers une prise en charge innovante et systémique de l'utilisateur et de sa famille, en réseau avec les partenaires intervenant dans la situation. Ainsi différentes formes de réponses s'articulant les unes aux autres permettent une prise en charge complète et efficace et évitent l'écueil de réponses cloisonnées. L'objectif principal des missions du pôle SPID consiste à favoriser et développer les liens parents enfants, accompagner les parents dans l'exercice de leur fonction parentale, prévenir les dysfonctionnements intrafamiliaux préjudiciables à l'enfant et d'une façon plus globale dans le champ de la protection de l'enfance, prévenir les risques de placement.

Le Pôle SPID est constitué de deux axes d'intervention comprenant chacun plusieurs offres de service :

- ➔ **AXE 1 : L'AXE INTERVENTION AU DOMICILE**
- ➔ **AXE 2 : L'AXE SOUTIEN A LA PARENTALITE comprenant notamment les Maisons de la Parentalité et des familles**

Le pôle SPID constitue donc un pôle d'innovation et d'expérimentation qui favorise l'émergence de projets susceptibles d'améliorer les réponses qu'offre l'établissement.

LES MAISONS DE LA PARENTALITE ET DES FAMILLES

Intégrant l'axe Soutien à la Parentalité du Pôle SPID les maisons des Familles au nombre de 6 sont aujourd'hui implantées sur l'ensemble du territoire et notamment sur les territoires d'Arras - Lens/Liévin - Hénin/Carvin – St Omer – Béthune – St Pol sur Ternoise - Site de Libercourt et de Montigny.

Demain, l'enjeu pour l'établissement sera celui de développer cette offre via l'implantation de nouvelles structures nécessitant le renforcement des équipes actuelles et la constitution de nouvelles équipes sur les territoires de Longuenesse – Calais – Boulogne – Montreuil.

Les plateaux techniques des Maisons de la Parentalité et les prestations qui y sont proposées (médiation familiale, espaces de rencontre, thérapie familiale, accès au droit, actions de prévention et de soutien à la parentalité, etc.) constituent autant de leviers spécifiques sur lesquels les

professionnels de l'établissement peuvent s'appuyer pour enrichir l'intervention auprès de l'enfant et de sa famille.

Compte tenu de ses prestations et activités diversifiées les Maisons de la Parentalité et des Familles se composent d'équipes pluridisciplinaires comprenant notamment des intervenants en espace de rencontre, des médiateurs familiaux, des juristes, des thérapeutes, etc.

DESCRIPTION DES POSTES A POURVOIR :

L'intervenant en espace de rencontre a pour principale mission la réalisation des visites/rencontres en présence d'un tiers.

Dans ce cadre, l'intervenant en espace de rencontre se doit :

- D'assurer la sécurité physique et morale de l'enfant ;
- De permettre le maintien des liens entre l'enfant et ses parents ;
- D'aider les parents et l'enfant à reconstruire et/ou consolider leurs relations ;
- De soutenir les parents dans leur responsabilité éducative ;
- De permettre aux parents une prise ou reprise de contact et le maintien de la relation avec son ou ses enfants lorsque leur relation a été interrompue, difficile ou trop conflictuelle au sein d'un espace contenant et sécurisant ;
- D'aider l'enfant à se situer dans son histoire et sa filiation, lui permettant de construire ou reconstruire son identité ;
- De permettre au sein d'un espace de rencontre dans la relation parent-enfant la mise à distance de l'expression du conflit, des tensions conjugales et familiales subies par ce dernier.

Les principales missions de l'intervenant en espace de rencontre sont les suivantes :

- L'accueil, l'évaluation et l'information ;
- La pose et la garantie du cadre de l'espace de rencontre au sein des Maisons de la parentalité et des familles ;
- La médiatisation de la rencontre
- La sécurisation du cadre de la rencontre entre le parent et l'enfant ;
- L'évaluation de l'apport des visites médiatisées dans le cadre de la relation parents/enfants
- Le partenariat
- La réalisation des écrits professionnels
- La participation aux projets de l'Axe Parentalité

Des postes sont à pourvoir sur les territoires et/ou sites suivants :

- Territoire de Béthune
- Territoire de Longuenesse
- Territoire de Calais
- Territoire de Boulogne
- Territoire de Montreuil
- Territoire de Saint Pol
- Territoire de Montigny-Libercourt

PROFILS RECHERCHES :

Titulaire d'un diplôme de travailleur social (DEES, DEASS)

Expérience professionnelle appréciée dans la fonction et/ou secteur d'activité

Connaissance du secteur de la protection de l'enfance fortement recommandée

Qualités professionnelles/relationnelles requises :

- Maîtrise de la posture d'intervenant
- Connaissances des méthodes et outils d'évaluation
- Savoir repérer et mobiliser les potentialités de l'enfant et de son parent
- Connaissance des procédures de signalement des informations préoccupantes ;
- Connaissance des missions des professionnels du plateau technique des Maisons de la Parentalité – Capacité au travail d'équipe
- Savoir d'adapter aux différents type de public
- Capacité à la prise de recueil et à l'autonomie dans le travail
- Esprit d'analyse et capacité d'observation
- Ponctualité et rigueur
- Posture professionnelle sécurisante et rassurante

MODALITES CONTRACTUELLES :

Postes ouvert aux personnels titulaires de la Fonction Publique et/ou contractuels. Pour les personnels contractuels proposition d'un CDD pour une première durée de 3 mois renouvelable sur l'année 2022.

Rémunération en référence aux grilles statutaires de la fonction publique hospitalière.

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires du lundi au vendredi – Travail possible le samedi.

Déplacements possibles sur le territoire.

Permis B exigé.

Votre candidature est à adresser par mail avant le 1^{er} août 2021 à :
Madame Julie MEZROUH DOD, Responsable des Ressources Humaines
secretariat.rh@epdef.fr